

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 28 juin 2019**

**Objet : Plan de financement pour une solution de sécurisation de l'adduction fibre optique du Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande (CHPE) (19) – Marché FttH Corrèze – Lot 2**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf juin 2019, se réunit en session ordinaire, salle du bureau à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents : 33 (dont 9 procurations) - 123 voix

Votants : 33 Pour soit 123 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président  
Mme Hélène ROME – procuration donnée à Mr F. Dubois – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP  
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP  
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix  
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix  
Mr Francis COMBY – 1 voix  
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix  
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mr F. Comby – 6 voix  
Mr Pierre COUTAUD - 2 voix  
Mr Stéphane DELAUTRETTE – suppléant de Mr D Marcellaud – 1 voix  
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix  
Mr Francis DUBOIS - 1 voix  
Mr Patrick DUROUX – procuration donnée à Mr S. Delautrette – 1 voix  
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mme H. Faivre – 6 voix  
Mme Michèle GUILLOU – suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix  
Mr Laurent GUINARD - 1 voix  
Mr Christian HANUS – 2 voix  
Mr Mathieu HAZOUARD – procuration donnée à Mr F. Vincent - 15 voix  
Mr Vincent JALBY -- 2 voix  
Mr Alain LAGARDE - 1 voix  
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix  
Mr Alexandre MAZIN – suppléant de Mr Alain Faucher – 1 voix  
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix  
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix  
Mr Philippe NAUCHE – procuration donnée à Mr JL Michel – 15 voix  
Mr Christian PRADAYROL - procuration donné à Mr JP. Bernardie – 2 voix  
Mr Christian REDON-SARRAZY procuration donnée à Mr P. Vergnolle – 1 voix  
Mme Valérie SIMONET – procuration donnée Mr JM Bost – 6 voix  
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix  
Mr Joël VILARD – 1 voix  
Mr François VINCENT – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Président CC Pays Lubersac Pompadour  
Président du Syndicat de la Diège  
Président Département Corrèze  
Vice-Président du Syndicat de la Diège  
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus  
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine  
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président de la CC Val de Vienne  
Vice-Président Département Creuse  
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège  
Conseiller Communautaire CC Gartempe St Pardoux  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Président Département Haute-Vienne  
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat  
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche  
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne  
Présidente du Département de la Creuse  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix  
Vice-Président de la CC Ouest Limousin  
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Alain AUZEMERY (et son suppléant) – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP  
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant) – 1 voix  
Mme Sarah GENTIL (et sa suppléante) – 2 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix  
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Christophe PATIER (et son suppléant) - 15 voix  
Mme Mélanie PLAZANET (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Gérard ROUMILHAC (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Thierry TROLONG (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant) 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP  
Mme Stéphanie VALLEE (et son suppléant) – 6 voix

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Tulle Agglo  
Président Agglo Grand Guéret  
Président CC Creuse Sud-Ouest  
Adjointe au Maire Ville de Limoges  
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse  
Président de la CC Creuse Grand Sud  
Président de la CC Briance Combade  
Vice-Président CC Midi Corrèzien  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne  
Conseiller communautaire CC Portes Creuse Marche  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Conseillère Départementale de la Corrèze

**Syndicat de la DIEGE:**

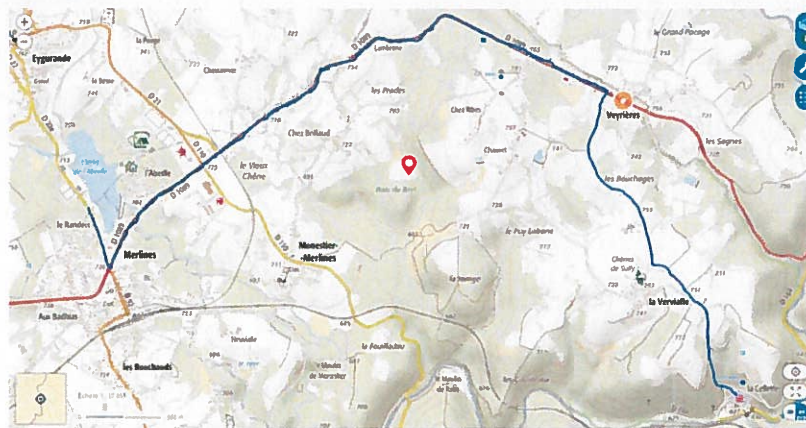
Le centre hospitalier du Pays d'Eygurande (CHPE) en Corrèze, a sollicité le syndicat mixte DORSAL pour une solution de sécurisation de son adduction fibre optique.

Le CHPE est actuellement raccordé en fibre optique via une solution Orange. Le câble optique emprunte une artère aérienne Orange, dont certains passages se font dans les bois, rendant cette liaison « fragile » (plusieurs coupures par an).

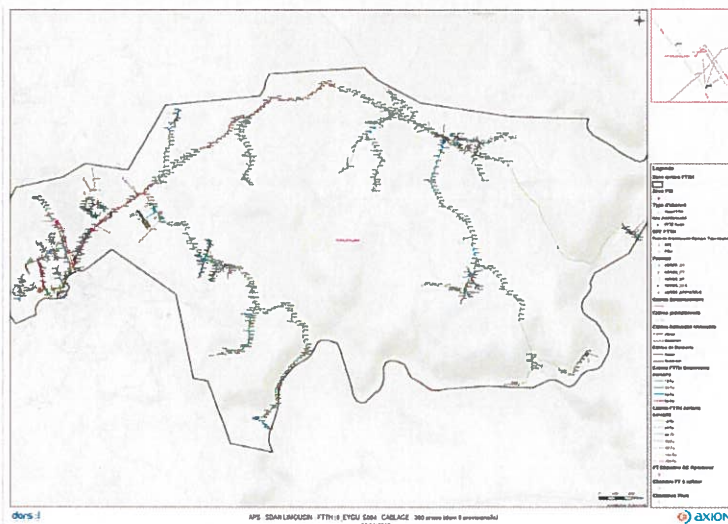
Dans le cadre du déploiement Corrèze 100% Fibre 2021, l'adduction fibre du CHPE est prévue, mais en empruntant le tronçon aérien existant, donc le même que celui qu'emprunte la fibre Orange existante. Ce qui ne pourra répondre favorablement à la demande de sécurisation du CHPE.

En lien avec le Département de la Corrèze, le syndicat de la DIEGE et le CHPE, l'étude d'une solution de raccordement complémentaire au déploiement FTTH prévu a été demandée au titulaire du lot de construction concerné (lot 2 Corrèze).

Tracé actuel fibre Orange



Tracé initial proposé par le constructeur du lot 2 FTTH Corrèze



Tracé complémentaire de sécurisation retenu

Création d'une artère aérienne depuis une prise FTTH (restaurant) du lot 2 FTTH Corrèze, pour un linéaire d'environ 1600 mètres (en vert ci-dessous) jusqu'à une annexe du CHPE, reliée au site principal par des fourreaux existants.

*Handwritten signature*



Cette opération s'inscrit dans le cadre du JALON 1 du marché FTTH Corrèze et devra faire l'objet d'un avenant avec le groupement titulaire du lot concerné.

Le montant prévisionnel de l'opération est de **26 306,45 € HT** dont 10 000 € financés par le Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande et qui devra faire l'objet d'une convention de co-financement entre DORSAL et le CHPE.

Le plan de financement prévisionnel suivant vous est donc proposé :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
C.H.P.E.	10 000.00 €	
<b>Reste à financer par les membres du Syndicat</b>	<b>16 306,45 €</b>	
REGION NOUVELLE AQUITAINE	7 468.35 €	45,80 %
DEPARTEMENT CORREZE	4 419.05 €	27,10 %
SYNDICAT DIEGE	4 419.05 €	27,10 %
<b>TOTAL</b>	<b>26 306.45 € HT</b>	<b>100 %</b>

Cette opération est à imputer au Budget Annexe Corrèze.

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- **d'autoriser la mise en œuvre de cette opération de sécurisation de l'adduction fibre optique du Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande ;**
- **d'accepter le plan de financement tel que détaillé ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes dans le cadre du budget annexe Corrèze,**
- **d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette opération.**

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL

Stamp: **SYNDICAT MIXTE**  
27, bd  
de la Corderie  
Limoges  
**DORSAL**

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :**

